

URBANISME TRANSITOIRE : QUELS MONTAGES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES ?

Organisation

Cette formation est dispensée sur **2 journées de 14 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site bcompetences.com

Objectif

Être capable de catégoriser les stratégies d'urbanisme transitoire.

Formateur

Vincent JOSSO, co-fondateurs Le Sens de la Ville

Lucille Gréco, directrice de projet associée de la coopérative Le Sens de la Ville

Malicia DONNIOU, avocate et co-fondatrice du Cabinet Ginkgo

Public et prérequis

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 720 € HT**

Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous formations@bcompetences.com

Contenu de la formation

Les collectivités territoriales et les aménageurs sont en première ligne dans le domaine de l'urbanisme transitoire et mettent en place des modes de faire innovants, uniques ou reproductibles.

Cette formation développe une boîte à outil juridique et économique avec process et cas pratiques à l'appui.

Grâce à cette formation, vous maîtriserez les outils et le process pour bien réussir son opération d'urbanisme transitoire.

Jour 1

Tour de table : présentation des participants et des éventuels projets sur lesquels ils s'interrogent

Introduction théorique sur l'urbanisme transitoire

- Éléments de définition, historique, tendances
- Présentation des types de projets possibles et des acteurs mobilisables

Passer à l'action !

- Structurer une politique publique d'urbanisme transitoire, mettre en place les outils
- OCCUPER UN BÂTIMENT
 - Diagnostics, approche technique, programmation,
 - Ecrire un appel à projets (déterminer le type d'appel à projet, adopter la bonne rédaction et la bonne communication).
- ACTIVER UN ESPACE PUBLIC
 - Lancer une commande publique (écrire le CCTP, chiffrer le projet et monter les pièces financières, sourcer les répondants potentiels).
- Articuler les différents outils, évaluer la démarche

Études de cas

- Les participants travaillent sur plusieurs cahiers des charges de projets réels.

Jour 2

Aspects contractuels et réglementaires

- Modalités contractuelles de l'occupation d'un site
- Frontières avec le droit de la commande publique
- Cadre réglementaire
- Quizz

Serious game : « la Négociation du chaudron »

Jeu de rôle autour du modèle économique d'un projet d'occupation de bâtiment vacant.

- Pistes de financement

La Négociation du chaudron, suite : cas pratiques opérationnels et juridiques

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessibles les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : formations@bcompetences.com, par téléphone : 01 86 95 72 10.

Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.